

altermès_



MISERICORDIA INTERNATIONAL !

Comptes annuels
Mission de présentation
31/12/2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

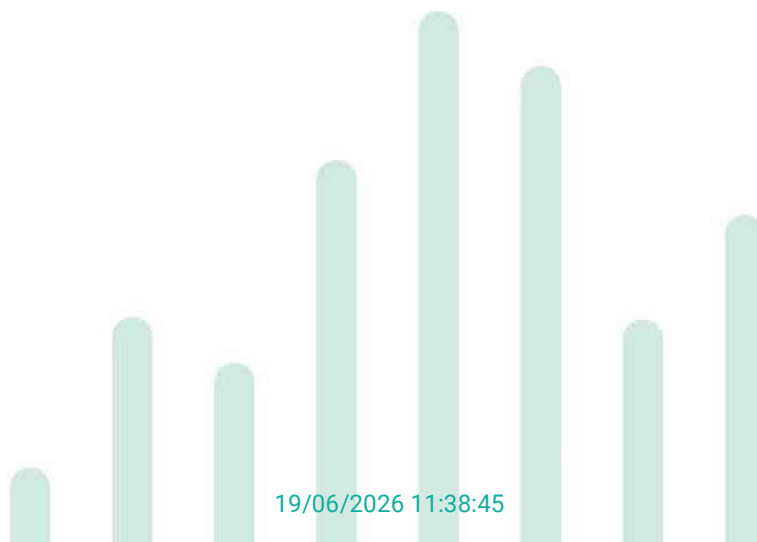
1	Comptes annuels	3
1.1	Bilan Actif	4
1.2	Bilan Passif	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Annexe comptable	8

MISERICORDIA INTERNATIONAL !

31/12/2025

Comptes annuels

Comptes annuels



Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement	2 400	2 400		
		Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾					
	Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes					
	TOTAL		2 400	2 400		
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 702	1 891	1 810	1 621
		Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
	TOTAL		3 702	1 891	1 810	1 621
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL						
		Total (II)	6 102	4 291	1 810	1 621
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	134 615		134 615	113 631
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	87		87	11 428
		Charges constatées d'avance	15 558		15 558	25 900
	TOTAL		150 261		150 261	150 961
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	210 000		210 000	
		Disponibilités	751 366		751 366	513 485
Total (III)		1 111 627		1 111 627	664 447	
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		1 117 730	4 291	1 113 438	666 068
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	33 117	33 117
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	104 596	104 596
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	236 023	172 701
	Excédent ou déficit de l'exercice	-105 005	63 321
	Situation nette (sous-total)	268 731	373 737
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		268 731	373 737
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 930	9 248
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	52 657	32 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	747 119	250 557
	Produits constatés d'avance		
Total (IV)		844 707	292 331
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		1 113 438	666 068
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	38 243	6 134
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	1 469 855	1 013 082
	<i>Dons manuels</i>	1 339 101	884 378
	<i>Mécénats</i>	130 754	128 704
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Charges d'exploitation	Contributions financières		21 802
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	491	375
	Total des produits d'exploitation (I)	1 508 590	1 041 394
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	252 834	169 184
	Aides financières	946 662	563 946
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 140	675
	Salaires	307 394	189 765
	Cotisations sociales	102 982	53 949
Produits financiers	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	610	459
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	198	29
	Total des charges d'exploitation (II)	1 616 823	978 009
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-108 233	63 385
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 227	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	3 227	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)		
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	3 227	
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-105 005	63 385

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total		
Charges exceptionnelles (VI)	Total		63
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-63
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	(VII) (VIII)		
Total des produits (I + III + V)		1 511 817	1 041 394
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		1 616 823	978 072
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-105 005	63 321
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

MISERICORDIA INTERNATIONAL !

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Reconnaissance des produits	4
3	Activités de l'association et événements significatifs	5
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	6
4.1	Actif immobilisé	6
4.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	7
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	8
4.2	Actif circulant	9
4.2.1	Précision sur d'autres créances significatives	9
4.2.2	Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif	9
4.3	Fonds propres	9
4.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	10
4.4	Fonds dédiés	11
4.5	Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12
4.6	Compte de résultat	13
4.6.1	Contributions volontaires en nature	13
4.6.2	Avantages et ressources provenant de l'étranger	13
4.6.3	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	14
5	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	15
5.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédit alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	15
5.2	Informations relatives à l'effectif	15
6	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	16
6.1	Engagements financiers donnés et reçus	16

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Un changement de méthode comptable est intervenu cette année : les règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC n° 2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'association présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ces règlements.

La première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03 constitue un changement de réglementation et donc un changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidence que sur la présentation des états financiers.

Les dispositions de ces règlements s'appliquent de manière prospective, à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principales modifications concernent :

- La nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- La création / modification de comptes du plan comptable général ;
- L'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

La première application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03 n'a pas entraîné de changement significatif dans la présentation des états financiers de l'association.

2 Reconnaissance des produits

Les dons manuels sont des ressources destinées au soutien et au financement de l'association et perçues sous forme de chèques, de virements ou de paiements par carte bancaire.

Les dons manuels datés de l'exercice sont enregistrés sur l'exercice afférent afin de faire coïncider la volonté du donateur, la comptabilité et les reçus fiscaux.

Les principales incidences comptables sont les suivantes :

- Reconnaissance en recette 2025 des dons effectivement reçus début janvier 2026, se rapportant à la période décembre 2025 pour un montant de 133 020€.

3 Activités de l'association et événements significatifs

L'association Misericordia International est un organisme de bienfaisance. Elle a pour but de répondre aux besoins de populations défavorisées de toutes origines et de toutes confessions, en France ou à l'étranger, en constituant les structures et les actions nécessaires à un développement intégral des populations. Les missions Misericordia visent la transformation durable et profonde des quartiers où elles sont implantées.

Pour cela, depuis 2024, l'association est dans une dynamique d'investissement et de constitution d'une équipe RH capable de porter les enjeux de l'association. Elle a ainsi accueilli en juillet 2025 une nouvelle responsable administrative et financière, assumant une partie des fonctions de l'ancien délégué général France. La fin 2025 est marqué par le recrutement d'un responsable de communication et d'une nouvelle responsable des missionnaires qui prendront leurs fonctions au premier trimestre 2026.

En 2025, les fruits de l'équipe renforcée sont déjà visible dans différents domaines. Les axes d'actions prioritaires sont : la levée de fonds, le recrutement de volontaires et en lien avec ces deux thèmes, la communication pour faire connaître ses actions et accroître sa visibilité.

L'année 2025 a débuté par la tournée missionnaire, pendant laquelle les fondateurs, Romain et Rena de Chateaufvieux, ont visité 15 paroisses en France métropolitaine, en Martinique et en Espagne pour témoigner de l'aventure Misericordia.

En termes de levée de fonds, l'association a connu une croissance exceptionnelle grâce aux efforts consentis dans ce domaine. En mars 2025, une responsable de la levée de fonds est venue renforcer l'équipe, permettant ainsi la multiplication des actions. La hausse de 50% des recettes, majoritairement constituées de dons, confirme la montée en puissance des équipes dans ce domaine. Les dons dédiés au projet de construction du Centre Misericordia à Aubervilliers dont Misericordia International porte en grande partie la collecte constituent une part importante des ressources levées. L'association fait donc face au défi d'augmenter également les recettes permettant de financer l'équipe agrandie et les activités croissantes dans différents pays.

Sur le terrain, ce sont plus de 60 volontaires qui sont partis en 2025. L'année a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle mission au Sud de Santiago, dans le quartier de Bajos de Mena. Ainsi, au Chili, en Argentine et en France, les besoins se multiplient au fur et à mesure que les missions s'enracinent dans les quartiers et accueillent de plus en plus de voisins. Aux Etats-Unis, la mission a connu une pause et devrait reprendre en 2026. Le recrutement de volontaires pour faire face aux besoins des différents pays est un axe prioritaire pour Misericordia International.

Les conventions relatives aux mouvements financiers établis les années précédentes restent actives (en 2021 pour Misericordia France et en 2022 pour Misericordia Chili). Le soutien de Misericordia International envers ces différentes structures est continu bien qu'il puisse prendre des formes diverses (financier, conseil, matériel, ...).

4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

4.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentatio ns (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 400	-	-	-	2 400
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat. bur., informatique, mobilier	2 902	800	-	-	3 702
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	2 902	800	-	-	3 702
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV	-	-	-	-	-
Total général		5 302	800	-	-	6 102

4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	2 400	-	-	2 400
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	1 281	611	-	1 892
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	1 281	611	-	1 892
Total général		3 681	611	-	4 292

4.2 Actif circulant

4.2.1 Précision sur d'autres créances significatives

Ce poste comprends principalement les dons à recevoir au titre de décembre 2025 pour 133 020€

4.2.2 Charges constatées d'avance et écarts de conversion d'actif

Les charges constatées d'avances correspondent à :

- L'achat de billet d'avion pour des voyages effectué en 2026 pour un total de 15 558€.

4.3 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

4.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	33 117	-	-	-	-	-	-	33 117
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	104 597	-	-	-		-		104 597
Report à nouveau	172 701	63 322	-	-		-		236 023
Excédent ou déficit de l'exercice	63 322	-63 322	-	-	-	-105 006	-	-105 006
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-			-		-		-
Provisions réglementées	-			-		-		-
TOTAL	373 737	-	-	-	-	-105 006	-	268 731

(*) Les fonds propres sans droits de reprise correspondent au solde bancaire au 31/12/2025.

4.4 Fonds dédiés

Les contributions financières sont comptabilisées en produit à la date de signature de la convention d'octroi.

Une contribution financière accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance.

La fraction de financement dédiée à un projet défini qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges 6894 « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du compte de passif 195 « Fonds dédiés sur contributions financières ».

L'exercice suivant, les fonds dédiés utilisés au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de produit 789 « Utilisation des fonds dédiés » en contrepartie du compte de passif 195 « Fonds dédiés sur contributions financières ».

4.5 Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	134 616	134 616	-
	Autres	87	87	-
Charges constatées d'avance		15 558	15 558	-
TOTAL		150 261	150 261	-

Prêts accordés en cours d'exercice	NEANT
Remboursements obtenus en cours d'exercice	NEANT

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		44 930	44 930	-	-
Dettes fiscales et sociales		52 658	52 658	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-	-	-
Autres dettes		747 119	747 119	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		844 707	844 707	-	-

Les charges à payer sont décomposés de la façon suivante :

Les factures non parvenues s'élèvent à 44 510€

Les provisions pour congés payés s'élèvent à 29 263€

Le poste autres dettes se décomposent de la façon suivante :

Une dette vis-à-vis de l'association Miséricordia France pour 747 119€ dans le cadre de la convention signée entre les deux associations (cf. évènements significatifs).

4.6 Compte de résultat

4.6.1 Contributions volontaires en nature

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par les entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'Etat.

Les administrateurs de l'association sont bénévoles. L'association ne bénéficie d'aucun autre bénévolat. En conséquence, les contributions volontaires en nature étant non significatives, elles ne sont ni valorisées ni comptabilisées.

4.6.2 Avantages et ressources provenant de l'étranger

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21,22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger. L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau présenté ci-dessous.

Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de la ressource
Chine	07/03/2025	Personne Physique	Ressource pécuniaire : Don	Direct	Virement bancaire	110 000 €
Chine	12/03/2025	Personne Physique	Ressource pécuniaire : Don	Direct	Virement bancaire	110 000€
Chine	18/03/2025	Personne Physique	Ressource pécuniaire : Don	Direct	Virement bancaire	110 000 €
Total - Chine						330 000 €

4.6.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	2 268€
Au titre d'autres prestations	-
Honoraires totaux	2 268€

5 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

5.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédit alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Conformément à l'article 261-7.1°d du Code général des impôts, le montant des rémunérations versées aux dirigeants s'est élevé à 16k€.

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0€ en 2025.

5.2 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	-
Agents de maîtrise et Techniciens	-	-
Employés	2	-
Ouvriers	-	-
TOTAL	5	-

6 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Néant.